

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
(District Saint-Joseph)

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **15 juin 2020**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative au lot 1 298 875, propriété de Sclérose en plaques St-Hyacinthe - Acton.

Cette demande consiste à permettre l'aménagement d'une case de stationnement hors rue, pour l'immeuble sis au 1280, rue Brunette Ouest, de sorte que le véhicule puisse sortir en marche arrière, alors que l'article 19.7.1.4 du règlement d'urbanisme numéro 350 stipule que chaque case de stationnement doit être aménagée de telle sorte que le véhicule puisse y entrer et en sortir en marche avant et ce, pour un terrain ayant 5 cases de stationnement et plus.

Conformément à la résolution numéro 20-287 adoptée le 19 mai 2020, le Conseil a choisi de remplacer la procédure d'audition pour la dérogation mineure projetée pour ce projet, par un appel de commentaires écrits.

Une présentation détaillée du projet est diffusée à l'adresse Web suivante : <https://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Toute personne peut transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, pendant une période de 15 jours suivant la publication du présent avis, soit jusqu'au 12 juin 2020 inclusivement. Un formulaire est disponible à cet effet à l'adresse Web ci-dessus mentionnée.

Saint-Hyacinthe, le 27 mai 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière